



LETTRÉ D'ENGAGEMENT

Entre les soussignés :

La société **VOROMAILALA FITATERANA**, représentée par **Michel MA YO WENG**, en qualité de **Directeur Général**, dûment habilité à l'effet des présentes, ci-après dénommée « La Société »,

Et :

M. **RASAMIMANANA Joël**

né le **22/12/1977** à **Antsirabe-Nord** domicilié à **Ambodi-pont, Antsirabe-Nord**, titulaire de la carte d'identité nationale (C.I.N) n° **716 311 001 888**, délivrée le **28/05/1996** à **Volémar** ci-après dénommé « Le Conducteur »,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Engagement du Conducteur

M. **RASAMIMANANA Joël**

, en qualité de conducteur, s'engage à travailler exclusivement pour la société **VOROMAILALA FITATERANA** après avoir suivi toutes les formations nécessaires à l'intégration dans ladite société.

Article 2 : Durée minimale de travail

Le Conducteur s'engage à rester au service de **VOROMAILALA FITATERANA** pour une durée minimale d'un (1) an à compter de la date de son intégration officielle dans la société.

Article 3 : Remboursement en cas de départ anticipé

Dans le cas où le Conducteur décide de quitter la société avant l'expiration de la durée minimale d'un (1) an, il s'engage à :

- Rembourser intégralement les frais engagés par la société pour sa formation et son intégration, d'une valeur de **deux millions d'ariary (2 000 000 MGA)**.
- Restituer tous les équipements et matériels fournis par la société dans le cadre de son travail, en bon état, sous peine de sanctions ou de compensation financière.

Article 4 : Equipements et matériels

Les équipements concernés comprennent notamment, mais sans s'y limiter : uniforme, gilet, combinaison, casque, lunettes, chaussures, outils, documents (PATH, papier véhicules ...), clé d'identification, puce téléphonique, etc.

Article 5 : Clause exécutoire

La société se réserve le droit de prendre toutes les mesures légales nécessaires en cas de non-respect des engagements susmentionnés.

Fait à Sambava, le... 11 Février 2025.

Le Conducteur,

Paul

Le représentant de la Société
VOROMAILALA FITATERANA,

Voavakibo ary ekeko

Nom et prénoms, *Rasanimanana Joël*

Date, *11/02/2025*

Porter la mention manuscrite « Lu et approuvé »